(PRIX, QUATRE SOLS.)

LETTRE
DU CLUB DU CAFÉ NATIONAL,
A M. CHAMPION,

Evêque de Bordeaux, Député à l'Assemblée Nationale, (& ci-devant Garde-des-Sceaux.)

Ce 30 Novembre 1790.

MONSIEUR,

LA lettre que vous avez écrite à la municipalité de cette ville n'étoit pas de nature à demeurer ignorée du public. Nous avons donc appris que le Roi vous avoit demandé le sceau de l'état, & que vous vous disposiez à reprendre votre place de député à l'assemblée nationale, pour revenir ensuite remplir au milieu de nous vos fonctions pastorales.

Nous laissons, Monsieur, à nos officiers municipaux le soin de répondre, avec leur sagesse ordinaire, à l'espece d'apologie que contient votre lettre, & à la demande que vous leur faites de leur confiance. La place qu'ils occupent leur prescrit une réserve qui ne leur permettra peut-être de faire arriver la vérité jusqu'à vous qu'à travers un

voile qui dérobera à vos yeux une partie de son éclat. De simples citoyens s'expliqueront avec plus de liberté. Ils vous diront, avec décence, mais sans déguisement, ce dont il importe à votre gloire & à votre bonheur que vous soyez instruit.

Vous étiez notre évêque, Monsieur, avant d'être député à l'assemblée nationale. Sous le premier rapport vous jouissiez de la considération attachée à l'éminente dignité dont vous étiez revêtu, au pouvoir redoutable qu'elle vous donnoit, à la fortune immense dont elle vous procuroit la jouissance. Vous aviez des flatteurs, des courtisans; vous n'aviez point d'amis. Les personnes impartiales, qui n'attendoient de vous ni protection, ni faveur, ni bénéfice, vantoient votre esprit, vos talens, la facilité de votre élocution. Mais de là, à l'éloge qu'eût mérité un vrai pasteur, la distance est considérable.

Vous fûtes député aux états-généraux, & vos premiers pas, dans la nouvelle carriere que vous étiez appellé à parcourir, furent ceux d'un citoyen zelé pour sa patrie. Le moment où foulant aux pieds une vaine prééminence, vous travaillâtes à ramener les ordres à l'égalité, où vous donnâtes au clergé l'exemple d'une réunion que sollicitoit le salut du royaume, & dont la religion lui faisoit un devoir rigoureux, ce moment, Monsieur, fut le plus beau de votre vie. Vos diocesains, en l'apprenant, se livrerent aux transports de la joie la plus vive. Ce peuple, passionné pour la liberté, & qui a donné des preuves si frappantes de son attachement à la constitution, se plut à admirer en vous les vertus courageuses du citoyen, réunies à l'esprit d'abnégation du véri-



table évêque. Votre élévation au miniſtere lui parut une juſte récompenſe des ſentimens que vous aviez ſi ouvertement profeſſé, & il ne douta pas que votre main ne fût deſtinée à purifier le ſceau de l'état, qu'avoit ſouillé la main de votre prédéceſſeur.

Votre lettre à la municipalité vous peint exempt de tout reproche dans le cours de votre adminiſtration. La France entiere, Monſieur, en a jugé autrement. La prévention a-t-elle dicté le jugement rigoureux qu'elle a porté ſur votre compte ? C'eſt à votre conſcience à répondre à cette queſtion. Cependant ſi votre conduite, ſi toutes vos démarches euſſent été franches & ſans équivoque, comment eût-il été poſſible de ſe méprendre ſur vos intentions ? Un miniſtre, dans votre place, & dans une circonſtance où le peuple jaloux à l'excès de la conſervation des droits qu'il vient de recouvrer, eſt pardonnable peut-être de transformer l'apparence en crime; un miniſtre doit, comme la femme de Céſar, être non-ſeulement à l'abri du blâme, mais du ſoupçon.

Sur ce principe, Monſieur, qu'ont pu penſer de votre civiſme, diſons-même de votre humanité, de votre amour pour l'ordre & pour la paix, ceux qui, voyant couler à Montauban le ſang des citoyens, ont ſu que le maire de cette malheureuſe ville, le premier acteur de l'horrible tragédie dont elle a été le théâtre, eſt VOTRE AMI, & qu'au moins, depuis la révolution, vous aviez avec lui une correſpondance ſuivie & particuliere ? Qu'ont-ils pu penſer quand ils vous ont vu protéger dans la capitale, & ſoutenir de tout votre crédit ce même maire venu avec quelques-uns de

ſes collegues pour répondre, à la barre de l'aſſemblée nationale, à une accuſation trop bien fondée d'aſſaſſinat ? Qu'ont-ils pu penſer quand ils vous ont vu envoyer au *procureur-général* du ci-devant parlement de Toulouſe, le décret qui commet *la municipalité* de cette ville pour informer des troubles ſurvenus à Montauban ? Qu'ont-ils pu penſer enfin quand, pour courronner tant de marques éclatantes de partialité, vous avez porté le Roi à nommer ſon commiſſaire auprès du tribunal de Moiſſac, ce procureur de la commune que ſes concitoyens n'enviſagent qu'avec horreur & que repouſſe avec effroi la ville même à laqu'elle vous venez de le donner ?

Vos dioceſains, Monſieur, animés du feu du plus pur patriotiſme, avoient pris les armes pour aller venger la conſtitution outragée à Montauban. Les braves guerriers qui compoſoient le détachement, parti de Bordeaux pour cet expédition, eurent mille occaſions de ſe convaincre de la mauvaiſe foi des municipaux de Montauban, & ils les dénoncerent dans une adreſſe à l'aſſemblée nationale qui a été rendue publique. Ils étoient donc devenus, en quelque ſorte, partie contre ces municipaux, & ne pouvant pas les croire innocens, ils devoient ſuppoſer que les miniſtres qui les favoriſoient, ou partageoient leurs complots, ou n'étoient pas fâchés de les encourager par leur approbation.

C'eſt auſſi, Monſieur, nous devons vous l'avouer, la conſéquence que la très-grande partie de nos citoyens en a tirée. Et ſi vous joignez à cela les plaintes de la capitale & de toute la France ſur le retard de l'envoi des décrets, & ſur l'alté-

ration du texte de quelques-uns, vous ſentirez combien on a dû mettre de ſévérité dans les jugemens qu'on s'eſt permis de porter contre vous. Le patriotiſme que vous aviez montré à l'ouverture des états-généraux, a fourni un nouveau ſujet d'accuſation. On s'eſt attaché à n'y voir qu'un moyen adroitement employé pour arriver à un poſte que vous brûliez d'occuper.

Nous ne déterminons pas, Monſieur, juſqu'à quel point ces inculpations ſont fondées : mais elles ſont générales, & l'on peut dire hardiment que leur vraiſemblance a contribué à les répandre, & à leur donner du poids. Il eſt évident, par-là même, qu'elles ont dû altérer la confiance de tous ceux qui, dans votre dioceſe, ſont ſincerement attachés à la conſtitution, & vous ſavez qu'ils forment le plus grand nombre. Cependant vous deſirez cette confiance, vous la demandez, & ſi nous ſommes forcés de dire qu'il pourra vous être difficile de l'obtenir, nous devons pourtant convenir que cela n'eſt pas impoſſible.

N'allez pas croire, Monſieur, que ce ſoit par des apologies, par des juſtifications que vous parviendrez à ramener les eſprits & à les détromper. Quelques ſpécieux, ou même ſi vous voulez, quelque ſolides que ſoient les écrits que vous mettrez ſous les yeux du public, le public n'y croira pas. Il ſait que rien n'eſt ſi facile à un miniſtre que d'échapper à la conviction, & que les reſſources que lui donnent ſa puiſſance & ſon crédit, pour dérober la trace de ſes actions aux yeux les plus clair-voyans, ſont innombrables. Quel effet a produit votre lettre à l'aſſemblée nationale, publiée dans tous les journaux, & en-

voyée ſous enveloppe aux ſociétés patriotiques du royaume ? aucun. On l'a lue ſans intérêt, & après l'avoir lue on a dit froidement ; « Voilà un homme qui voudroit lutter pour conſerver ſa place ».

La bonne, la ſeule apologie, Monſieur, qui ſoit digne de vous, ſi, comme nous aimons à le croire, l'amour de la patrie vit encore dans votre ame, c'eſt une conduite qui ne laiſſe déſormais aucun nuage ſur la pureté de votre civiſme. Vous avez repris votre place parmi les repréſentans de la nation. Mais dans la ſalle qui la réunit, comme dans la vallée du jugement, il eſt deux côtés diſtincts. L'un, de vrais amis du peuple, qui en ſoutiennent conſtamment les droits ; l'autre, de ces hommes qui voient avec regret le pouvoir arbitraire expirant, & l'égalité rétablie parmi les citoyens. Redevenez dans l'aſſemblée nationale ce que vous étiez à l'ouverture des états-généraux, l'ennemi de toute diſtinction, de tout privilége, de tout abus qui peſe ſur la claſſe du peuple, ſoit pour l'humilier, ſoit pour le rendre miſérable. Déclarez-vous le défenſeur de la dignité de l'homme, conſidéré ſous les rapports de la ſociété civile, comme votre caractere vous en conſtitue le défenſeur dans la religion. Prouvez enfin à la France, à l'Europe, que l'évêque d'Autun n'eſt pas le ſeul, dans ce que nous appellions ci-devant le haut clergé, qui ſache faire, à la vertu & au bien public, le ſacrifice de ſes richeſſes & de ſes titres.

Les citoyens, Monſieur, ont droit d'être étonnés de vous voir prendre encore le titre inconſtitutionnel d'archevêque. Si vous êtes ſoumis en effet à cette conſtitution que le Roi a acceptée, que

vous avez scellée du sceau de l'état, & que vous avez juré d'observer, pourquoi tardez-vous si long-temps à vous y conformer ? Le titre d'archevêque n'ajoute rien à votre puissance, & continuer à le prendre c'est désobéir à la loi. Vous êtes trop éclairé pour adopter les principes erronnés répandus dans les protestations de quelques-uns de vos confreres. Vous savez qu'autrefois l'église ne connoissoit que des évêques, & qu'en ramenant le clergé aux regles primitives de la discipline écclésiastique, le législateur n'a fait que remplir un devoir qu'il ne lui étoit pas permis de négliger.

Les citoyens ne sont pas moins étonnés de voir dans plusieurs paroisses de votre diocese, dans votre métropole même, des prêtres se déchainer dans la chaire de vérité contre les décrets de l'assemblée nationale, faire renouveller, avec la pompe la plus fastueuse, les vœux de quelques religieuses, refuser à des religieux de l'un & de l'autre sexe les consolations de la religion, pour les retenir captifs au pied de l'hôtel d'où les repousse la foiblesse de leur foi ; & abuser de la crédulité des simples pour leur persuader que la religion est en péril, & que le corps législatif ne cesse de lui porter les coups les plus funestes. Quel est le but de toutes ses manœuvres, & que se proposent cenx qui veulent répandre ainsi la terreur & l'effroi dans les consciences ? Veut-on renouveller parmi nous les scenes horribles du fanatisme ? & les troubles civils seront-ils excités par ceux que leur devoir appelle à être des ministres de paix & de concorde ? C'est à vous, Monsieur, qu'il appartient d'étouffer ces germes malheureux de dissension. Vous le pouvez. Vous le devez ; &

853

en rempliſſant à cet égard votre devoir, vous donnerez une preuve de votre civiſme, non moins que du zele apoſtolique qui eſt le caractere eſſentiel de l'épiſcopat.

Peut-être, Monſieur, la liberté avec laquelle nous vous parlons vous paroîtra-t-elle étrange. Les hommes de votre claſſe n'étoient pas accoutumés à tant de franchiſe. Mais nous croyons vous donner en cela le témoignage le moins ſuſpect de notre eſtime. Vous parler le langage de la vérité, c'eſt vous ſuppoſer capable, & digne par conſéquent de l'entendre.

Quel que ſoit le parti que vous embraſſiez, vous trouverez ſans doute des ames viles qui vous loueront. Mais ſi le peuple ne voit en vous qu'un de ces évêques, qui oppoſent la plus ſcandaleuſe réſiſtance à la régénération du royaume, qui qualifient les abus de propriété, la juſtice de ſacrilége, la liberté de licence, & la réforme du clergé d'impiété, nous oſons vous préſager que ce peuple, juſte diſpenſateur de la vraie gloire, ſaura bien vous mettre à la place que vous aurez mérité d'occuper. Comme auſſi s'il vous voit ardent à le défendre, vous rallier ſous les enſeignes des vrais enfans de la patrie, il ne manquera pas de payer de toute ſa reconnoiſſance ce que vous aurez fait pour lui. Les ténebres de l'ignorance ont fui l'horiſon de la France. Les citoyens ne peuvent pas déſormais ſe tromper long-temps ſur leurs vrais intérêts, ni méconnoître leurs amis & leur ennemis.

Nous ſommes, &c.

Les Patriotes du Café National de Bordeaux.